



Drosophila suzukii en viticulture

 Recommandations 2018



Fonds européen de développement régional
(FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung
(EFRE)

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet InvaProtect „protection durable contre les bioagresseurs invasifs dans les vergers et les vignes“.

Edité par le Staatliche Weinbauinstitut Freiburg (WBI) et le Staatliche Lehr- und Versuchsanstalt für Wein- und Obstbau Weinsberg (LVWO) en collaboration avec les services viticulture des Regierungspräsidien et du conseil viticole

Edition juin 2018

Conditions favorables aux attaques

Conditions qui sont particulièrement attractives pour la mouche asiatique et favorisent les pontes.

<ul style="list-style-type: none">• Cépages aux raisins rouges ou rosés, en particulier les variétés énumérées ci-dessous (cf „cépages particulièrement menacés“)
<ul style="list-style-type: none">• Météo chaude et humide (< 30°C) avec forte hygrométrie
<ul style="list-style-type: none">• Coloration précoce
<ul style="list-style-type: none">• Feuillage épais, ombragé, humide et frais, forte charge en raisins, vigne à forte croissance
<ul style="list-style-type: none">• Végétation du sol haute et montante jusqu'à la zone des grappes
<ul style="list-style-type: none">• Dégâts préalables d'oidium, d'oiseaux, de rongeurs ou d'insectes, ou encore de pourriture due à la météo (Fig.1)
<ul style="list-style-type: none">• Proximité de forêt, haies, vergers de fruits à noyaux et de baies



Fig. 1 : les baies déjà abimées sont volontiers visitées par drosophila suzukii

Cépages particulièrement menacés

Ce sont les variétés qui ces dernières années ont fait localement l'objet de beaucoup de pontes. Les données sont issues des observations du WBI et du LVWO sur les années 2014 - 2017. Pour les variétés énumérées, il a été toutefois observé lors de ces années des situations qui sont restées indemnes de pontes jusqu'à la vendange.

Acolon	Dunkelfelder	Regent
Cabernet Carol	Frühburgunder	Roter Gutedel
Cabernet Cortis	Gelber Muskateller	Roter Müller-Thurgau
Cabernet Dorsa	Gewürztraminer	Roter Muskateller
Dornfelder	Portugieser	Trollinger

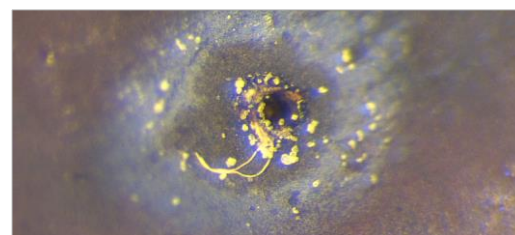


Fig. 2 : oeuf de drosophila suzukii desséché et avorté.

Des pontes ont été aussi localement et partiellement observées sur d'autres variétés (ex. pinot noir, riesling rouge). En moyenne les raisins de ces variétés étaient intacts, sans dégâts mais dans très peu de cas attaqués comme ceux d'une des variétés qui figurent dans le tableau. Les résultats recoupent ceux d'autres vignobles intérieurs ou extérieurs à nos frontières. Les études indiquent aussi, que chaque ponte ne conduit pas obligatoirement à des dégâts. Souvent, les pontes se dessèchent (Fig. 2) et les réactions de fermentation n'apparaissent pas. Les variétés blanches en bon état sanitaire ne sont généralement pas concernées par les pontes.

Mesures préventives qui réduisent les dégâts ou les évitent.

<ul style="list-style-type: none">• Taille d'éclaircissage à temps, afin de réduire l'ombrage
<ul style="list-style-type: none">• Effeuilage adapté et à temps des zones de grappes
<ul style="list-style-type: none">• Régulation du rendement avant coloration des raisins
<ul style="list-style-type: none">• Mesures d'éclaircissage de la structure de grappes
<ul style="list-style-type: none">• Eviter les blessures des raisins au début de maturité
<ul style="list-style-type: none">• Mesures de protection phytosanitaire ciblées, éviter ou réduire les déchirures de la peau des raisins, ex. lutte contre l'oidium
<ul style="list-style-type: none">• Maintenir courte la végétation pendant la maturation (Fig. 3)
<ul style="list-style-type: none">• Ne pas apporter de marcs de raisins dans ou à proximité des parcelles encore non vendangées
<ul style="list-style-type: none">• Vendange à temps et complète
<ul style="list-style-type: none">• Suivi intensif dès les stades précoces



Fig. 3: éclaircissage insuffisant du feuillage et végétation haute favorisent la mouche asiatique.

Des filets à mailles étroites peuvent être une protection efficace contre une attaque de la mouche asiatique.

Le piégeage massif peut représenter une mesure complémentaire. Selon l'état actuel des connaissances, il ne peut tout au plus que réduire l'attaque du ravageur voire la retarder.

Concernant l'usage de chaux éteinte il n'existe pas encore de données fiables pour leur efficacité sur *Drosophila suzukii*.

Monitoring - piègeages

Le monitoring avec les pièges à vinaigre (Fig. 4) donne des indications sur la présence de la mouche asiatique dans les parcelles ou des secteurs particuliers. Cela permet d'évaluer le développement de la population. Les captures ne constituent pas toutefois d'après les connaissances actuelles, un critère suffisant pour décider du bien fondé d'un traitement.

Les pièges peuvent être fabriqués facilement par soi-même. Une introduction à ce sujet est en ligne sur la Homepage du WBI (www.wbi-bw.de). Un aperçu sur l'actualité des captures des pièges des services des avertissements en viticulture, du WBI et du LVWO est accessible sur la homepage de Vitimeteo :

www.vitimeteo.de/monitoring/fallenfaenge.shtml



Fig. 4 : piège standard avec mélange de vinaigre de cidre et eau pour le monitoring.

Contrôles hebdomadaires des pontes

En cas de vols de *Drosophila suzukii* (cf. „monitoring“) il convient de réaliser des observations de pontes sur les parcelles qui ont été attaquées les années précédentes. Ceci concerne en particulier les variétés à peau rouge ou rosée nommées ci-avant.

A partir du début de la coloration, 50 raisins sains sont contrôlés chaque semaine et par site : 1 – 3 grains sont à prendre par grappe. Au début de la maturité, prendre les grains les plus mûrs. Lorsque la maturité est avancée, échantillonner sans préférences (Fig. 5). Les sites les plus menacés sont à contrôler plus fréquemment. Les échantillons sont à réaliser de préférence sur les secteurs qui sont particulièrement atteints, telles les bordures des parcelles ou les zones les plus ombragées et les plus humides.

Les oeufs sont reconnaissables à leurs tuyaux de respiration blancs à l'aide d'une loupe grossissante de 15 à 20 fois. Une loupe binoculaire avec éclairage peut être particulièrement performante. Les oeufs sont très souvent déposés près des pédoncules des raisins (Fig. 5). La reconnaissance fiable des oeufs demande toutefois une certaine expérience.

Un aperçu sur la situation actuelle des pontes est mis à disposition par le WBI et le LVWO sur Internet :

www.vitimeteo.de/monitoring/kefeifunde.shtml

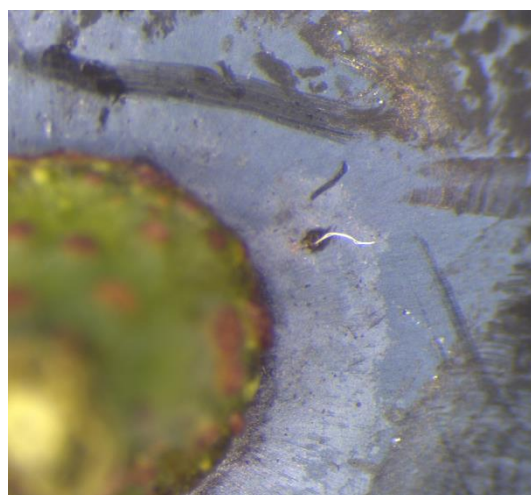


Fig. 5 en haut : prise échantillon pour notation. en bas : fil de respiration près du pédoncule du raisin

Mesures directes

En cas de pontes vérifiées, des mesures de protection phytosanitaire peuvent être envisagées. Pour cela il faut prendre en compte les variétés nommées précédemment et considérer les facteurs de risques. Dans la mise en balance d'une intervention il faut estimer la proximité de la vendange, au cas où la maturité est suffisamment avancée. La pourriture (piqûre acétique) à elle seule n'est **pas** un indicateur suffisant prouvant l'attaque de la mouche asiatique.. **Si l'on ne trouve pas d'oeufs, la lutte n'est pas nécessaire.** Après une application phytosanitaire, de nouveaux contrôles sont nécessaires afin de décider de renouveler le traitement ou d'arrêter.

Indications importantes sur les produits autorisés :

des interventions préventives avant la coloration des raisins et après la vendange sont sans effet et inutiles. Seuls les produits homologués et autorisés peuvent être utilisés et les délais entre traitements doivent être respectés. En raison du danger de résistance, les produits doivent être utilisés selon le **management de la résistance** préconisé par les services du conseil (alternance des matières actives). Il convient en particulier de tenir compte du **danger pour les abeilles** des produits.

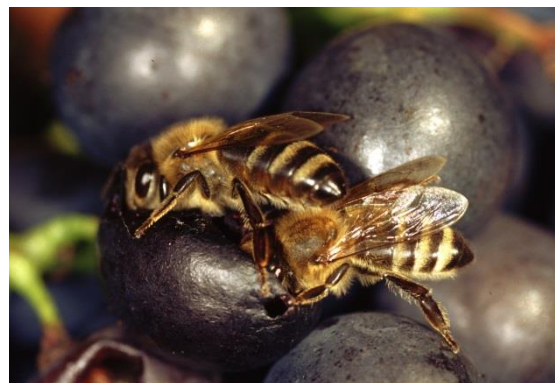


Fig. 6 : les baies abimées sont pour partie visitées par les abeilles ; pas d'application de produits dangereux pour les abeilles.

Indication pour la protection des abeilles :

Selon la directive de protection des abeilles du 22 juillet 1992 (BGBl. I. S.1410), les produits phytosanitaires classés B1 (dangereux pour abeilles) ne doivent pas être appliqués sur plantes en fleurs ou visitées par les abeilles. La présence de miellat et de baies abimées dans les vignes (Fig. 6) sont en général à considérer comme un signal d'alarme, même si l'on n'observe pas d'abeilles à ce moment-là. L'application de produit B1 devrait aussi être évitée dans ces cas-là. Comme les années précédentes, le conseil en viticulture va en 2018 informer les comités de protection des abeilles sur les mesures de lutte actuelles et directes.

Produits phytopharmaceutiques autorisés

Produit commercial (matière active)	Etat autorisation*	Dangerosité pour abeilles	Dégats sur acariens auxiliaires	Durée renouvellement (jours)	Nombre applications
SpinTor (Spinosad)	Art. 51	B1	Sans effet	14	2
Mospilan SG (Acetamiprid)	Art. 51	B4	Léger effet	14	1

L'inscription voire l'autorisation d'autres produits est attendue prochainement !

* Etat au 25.06.2018, autorisation suivant Art. 51 EU- VO 1107/2009.

Pour une application de produit phytosanitaire avec l'addition de combi-protec, les obligations qui valent pour l'application des mélanges de produits restent applicables. Respecter également les indications des services officiels d'avertissement.

Les modifications et informations sur la situation actuelle dans la région seront portées à connaissance par les bulletins de protection de la vigne. Prenez également en compte le conseil des organisations professionnelles. Actuellement le WBI et le LVWO mais aussi de nombreux autres instituts scientifiques travaillent sur la drosophila suzukii. D'autres informations pratiques, des fiches techniques et publications sont aussi disponibles sur les pages du site qui concernent le projet Interreg „Invaproct“:

<http://www.wbi-bw.de/pb/,Lde/Startseite/Thr+WBI/Aktuelle+Forschungsprojekte>